

**S. A. R. le duc de GLOUCESTER,**  
*président du Conseil de la Croix-Rouge britannique.*

**Discours prononcé par S. A. R. le duc de Gloucester  
à l'ouverture de la XVI<sup>e</sup> Conférence internationale  
de la Croix-Rouge.**

St. James's Palace.

Excellences,  
Mesdames,  
Messieurs,

Je suis heureux que ma qualité de président du Conseil de la Croix-Rouge britannique me donne le privilège d'accueillir ici les délégués à la XVI<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Tous ceux qui collaborent à l'œuvre de la Croix-Rouge tirent en tout temps leur inspiration du fait que les Sociétés nationales exercent leur bienfaisante action non seulement pour remplir la tâche qui s'offre à elles dans leurs pays respectifs, mais aussi parce qu'elles ont adhéré à un mouvement international qui s'étend à l'univers entier. Le caractère vraiment international de notre institution ne saurait être mieux démontré qu'aujourd'hui ni de façon plus vivante. L'universalité d'une action concertée pour le bien-être de l'humanité, dont la Croix-Rouge est l'emblème, est en ce jour symbolisée par la présence dans cette salle de délégués représentant cinquante-quatre Sociétés nationales et les Gouvernements de trente-neuf pays, tous signataires de la Convention de Genève, à laquelle le signe de la Croix-Rouge doit son origine.

La Croix-Rouge britannique est consciente du privilège qui lui a été donné de recevoir d'aussi éminentes personnalités. Nous sommes particulièrement heureux d'accueillir ici un aussi grand nombre de dirigeants des

## Discours d'ouverture.

Croix-Rouges nationales, parmi lesquels se trouvent vingt présidents. Il ne m'est malheureusement pas possible de remercier chacun de vous individuellement et je m'en voudrais de mentionner certaines délégations plutôt que d'autres, mais je suis certain que tous les participants à cette Conférence sont aussi heureux que nous le sommes nous-mêmes en voyant siéger parmi nous M. Max Huber, l'éminent président du Comité international de la Croix-Rouge, et M. Norman Davis, le président nouvellement élu de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Permettez-moi de remercier aussi les nombreuses organisations internationales qui ont bien voulu se faire représenter à titre consultatif. L'aide et les conseils que recevront ainsi les diverses commissions de la Conférence, au cours de leurs travaux, leur seront certainement très précieux.

L'ordre du jour particulièrement chargé montre non moins clairement que le caractère si représentatif des délégations, l'importance des délibérations auxquelles vous allez prendre part. Il serait en effet difficile de trouver dans l'histoire contemporaine une période nécessitant plus que celle où nous vivons la mise en œuvre systématique d'une action internationale de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge fut fondée, voici trois quarts de siècle, pour parer à une nécessité urgente : celle devant laquelle on se trouvait de créer une organisation chargée de secourir les malades et les blessés des armées en campagne. Comme soldat, je sens profondément toute l'utilité de cette œuvre ; comme président du Conseil de la Croix-Rouge britannique, je suis fier de la part considérable qu'au cours des soixante-quinze dernières années la Croix-Rouge a prise à son développement.

Grâce au travail accompli par la Croix-Rouge en temps de guerre, sur le plan national comme sur le plan international, notre mouvement jouit d'un prestige encore inégalé et la confiance que lui porte le public est sans

## **S. A. R. le duc de Gloucester.**

précédent. C'est pourquoi les dirigeants de la Croix-Rouge ont été en mesure d'étendre, depuis 1918, son rayon d'action. Jouissant de l'appui absolu du public, la Croix-Rouge a aujourd'hui pour tâche non seulement de secourir les soldats malades ou blessés sur le champ de bataille, mais aussi d'organiser méthodiquement les secours partout où cela est nécessaire, c'est-à-dire chaque fois que se produit un événement imprévu qui désorganise la vie de tous les jours et fait régner la misère et la souffrance.

Les événements de ce genre ne sont malheureusement que trop fréquents. La conférence qui s'ouvre aujourd'hui marquera un très sensible progrès si elle parvient à définir les moyens qui permettront de parer, avec une efficacité toujours plus grande, aux conséquences de ces désastres, et de soulager d'une façon méthodique, avec un minimum d'improvisation et de gaspillage, les souffrances qui en découlent.

Suivant la charte conférée à la Croix-Rouge britannique en 1908, la reine est présidente d'honneur de cette association. J'ai été chargé par Sa Majesté de vous transmettre le message qu'Elle a daigné adresser à la Conférence et dont voici les termes :

« En ma qualité de présidente d'honneur de la Croix-Rouge britannique, je tiens à apporter ici aux délégués à la XVI<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge le témoignage du vif intérêt que je porte à leurs travaux, et à leur transmettre les vœux que je forme pour le succès de ces délibérations.

« Au cours des trente années qui se sont écoulées depuis qu'une Conférence internationale de la Croix-Rouge s'est tenue à Londres, le mouvement a fait de grands progrès grâce aux efforts persévérants du Comité international de Genève, grâce à l'œuvre efficace accomplie par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, et par dessus tout

## Discours d'ouverture.

grâce au concours dévoué des millions de membres que compte la Croix-Rouge dans soixante-deux pays.

« J'espère sincèrement que cette Conférence contribuera à renforcer encore l'effet bienfaisant de notre mouvement et qu'elle hâtera l'avènement du jour où la Croix-Rouge sera universellement considérée comme une garantie effective que les souffrances humaines qui n'auront pu être évitées ne resteront nulle part sans remède. »

Peut-être me permettrez-vous d'insister sur la haute signification de la dernière phrase du message de Sa Majesté. Je suis certes convaincu que les commissions de la Conférence formuleront d'utiles recommandations pour la tâche immédiate de la Croix-Rouge — tâche qui consiste à jouer le rôle d'un organisme international pour l'adoucissement des souffrances humaines — mais j'aimerais vous demander de bien vouloir aussi examiner la question de savoir si une partie au moins des souffrances qui règnent actuellement dans certains pays ne pourraient être évitées par la mise en pratique de ce désir de bonne entente que la Croix-Rouge s'est tant efforcée d'engendrer, comme par le développement de cet esprit de chevalerie qui est l'élément fondamental de son œuvre.

Les conventions internationales de la Croix-Rouge et la collaboration internationale garantie par ces conventions assurent aujourd'hui en temps de guerre aux soldats malades ou blessés, ainsi qu'aux prisonniers, une protection qui, il y a un siècle à peine, eût semblé une impossibilité. Mais en même temps que des progrès étaient réalisés à cet égard, l'évolution des méthodes de guerre modernes venait créer une nouvelle catégorie de victimes.

Je me permets donc de demander à la Conférence d'étudier très attentivement la possibilité d'intervenir au nom de ces malheureux. Tout en étant pleinement conscient des difficultés à vaincre, je me demande si la Croix-Rouge ne devrait pas considérer comme un devoir

## **S.A.R. le duc de Gloucester.**

lui incombant de contribuer, avec toute la force matérielle et morale dont elle dispose, à l'œuvre de protection des femmes, des enfants et de tous les êtres sans défense.

Je fais cette suggestion sans ignorer que si vous y donnez suite, votre ordre du jour déjà si important s'en trouvera encore augmenté. Je suis cependant convaincu qu'en cette occasion, comme en toutes autres d'ailleurs, vous serez guidés par le sens profond que vous possédez tous des grandes responsabilités qu'assume la Croix-Rouge et des grands services qu'elle a rendus et rendra encore à l'humanité.

Je déclare ouverte la XVI<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et forme des vœux pour que, avec l'aide de Dieu, ses travaux soient couronnés d'un plein succès.